



AVIS DE COURSE



470

CHAMPIONNAT DE TUNISIE 2017-2018 – 470

Dates : du 27 Décembre au 12 Août 2018

Lieux : Clubs Nautiques Tunisiens du golfe de Tunis

Autorité Organisatrice : *Fédération Tunisienne de Voile*

1. **REGLES :** La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles de course à la voile (RCV) 2017-2020 sauf modification dans les Instructions de Course.
- 1.2. Les règles de classes concernées sauf si l'une quelconque d'entre elles est modifiée par les IC.
- 1.3. Les règlements des championnats Fédéraux et des classes Nationales concernées lorsqu'ils sont applicables.
- 1.4. Les instructions de course.
- 1.5. Le présent avis de course.

2. **PUBLICITE :**

- 2.1. La publicité sera restreinte à la catégorie C.
- 2.2. Si demandé, les concurrents placeront les autocollants distribués par l'autorité organisatrice dos à dos sur la voile.
- 2.3. Les concurrents ne devront en aucune manière couper ou adapter les autocollants.

3. **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :**

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux **de la classe 470**.
- 3.2. Des **équipages composés d'athlètes de deux clubs différents sont admis**, uniquement le club du barreur comptera dans le classement.
- 3.3. Les concurrents doivent avoir **des licences valides pour la saison sportive 2017-2018**.
- 3.4. Les concurrents des bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire de l'annexe inscription.
- 3.5. **Frais d'Inscription :** Les frais d'inscription par équipage pour chaque journée de championnat, sont fixés à vingt dinars tunisiens (20 DT).

4. **PROGRAMME**

4.1. **Confirmation d'inscription :**

Journée de championnat	Lieu	Date de confirmation d'inscription	Heure
Première journée	CNSBS	27 Décembre 2018	10H00
Deuxième journée	CNKH	08 Avril 2018	10H00
Journée Finale	CNMT	09 Aout 2018	10H00

4.2. **Jauge et contrôle :**

Juste après la confirmation des inscriptions.

4.3. **Jours de course :**

Journée de championnat	Lieu	Jours de course
Première journée	CNSBS	27-28-29-30 Décembre 2018
Deuxième journée	CNKH	08-09 Avril 2018
Journée Finale	CNMT	09-10-11-12 Août 2018

4.4. **Nombre de courses :** 03 courses par jour sont prévues et au total 30 courses pour le championnat de Tunisie.



4.5. Heure prévue pour le signal d'avertissement des premières courses de chaque jour et l'heure limite du dernier signal d'avertissement :

Championnat	Lieu	Jours de course	Premier signal d'avertissement	H. limite der. Signal d'avert.
Première journée	CNSBS	27/12/2017	12H00	-
		28/12/2017	11H00	-
		29/12/2017	11H00	-
		30/12/2017	10H00	15H00
Deuxième journée	CNKH	08/04/2018	12H00	-
		09/04/2018	11H00	15H30
		09/08/2018	13H00	-
Journée finale	CNMT	10/08/2018	12H00	-
		11/08/2018	12H00	-
		12/08/2018	11H00	16H30

5. **PARCOURS :**

Les parcours seront présentés dans les instructions de course.

6. **CLASSEMENT :**

6.1. Le système de classement à minima de l'annexe A sera appliqué.

6.2. Pour chaque journée de championnat un classement général est établi.

6.3. Pour le Championnat de Tunisie un classement global sera établi en comptabilisant toutes les courses courues des journées de championnat. Ce classement détermine le champion de Tunisie.

6.4. Le classement général sera établi pour la série **470** si elle comporte au moins **04 équipages**.

6.5. L'autorité organisatrice se donne le droit de modifier l'article 6.4, du présent avis de course, selon les besoins.

7. **PRIX :**

7.1. **Prix d'une Journée de Championnat :**

Pour chaque série des prix d'encouragements seront attribués, **par le club accueillant**, aux trois premiers de chaque série.

7.2. **Prix du Championnat de Tunisie**

Pour chaque série les prix suivants seront attribués, par la FTV, aux trois premiers.

Le premier : Le titre de **Champion de Tunisie 2017-2018** et une médaille d'or.

Le deuxième : une médaille d'argent.

Le troisième : une médaille de bronze.

7.3. L'autorité organisatrice se réserve le droit d'attribuer des prix d'encouragement supplémentaires.

8. **DECHARGE DE RESPONSABILITE ;**

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule responsabilité du concurrent. L'autorité organisatrice n'assumera aucune responsabilité en cas de dommage de matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la régate aussi bien avant, pendant et après la régate.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION / 470

– Remplir le formulaire en lettres majuscules –

BARREUR

Nom & Prénom :

Club :

Date de naissance : / / Lieu :

Sexe (cocher une case) : Féminin Masculin

N° de Voile (remplir les cases) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° licence :

EQUIPIER

Nom & Prénom :

Club :

Date de naissance : / / Lieu :

Sexe (cocher une case) : Féminin Masculin

N° licence :

Cadre réservé à la Jauge :

Remarques

.....
.....
.....

Tampon